

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de gestion
Secrétariat
CH-3003 Berne
Tél. 058 322 92 17
Fax 058 322 96 26
www.parlement.ch
gpk.cdg@parl.admin.ch

Monsieur
Marc-Etienne Burdet
Rue du Canal 14
1400 Yverdon-les-Bains

Le 1^{er} février 2016

Votre requête aux présidents des conseils concernant M. Dominique Warluzel

Monsieur,

La lettre que vous avez adressée aux présidents des conseils le 5 janvier 2016 a été transmise pour traitement au secrétariat des Commissions de gestion des Chambres fédérales (CdG).

Dans votre lettre, vous demandez au Parlement suisse d'intervenir dans l'affaire relative à M. Dominique Warluzel qui, selon des informations parues dans la presse, aurait récemment été soupçonné de meurtre et arrêté.

Les CdG exercent, au nom des Chambres fédérales, la haute surveillance sur l'administration fédérale (art. 26 de la loi sur le Parlement [LParl ; RS 171.10]). Elles n'ont pas la compétence d'intervenir dans des procédures pénales en cours ni d'agir à la place des autorités compétentes de la Confédération ou des cantons (cf. art. 26, al. 4, première phrase, LParl).

En outre, votre lettre ne contient aucun élément dont le traitement serait du ressort du Parlement. Pour ces raisons, les CdG ne peuvent entrer en matière sur votre requête.

Considérant par ailleurs que nous vous avons déjà donné la même réponse à des questions similaires, nous vous informons que nous ne répondrons désormais plus à d'éventuelles autres demandes de ce type.

Vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Secrétariat des
Commissions de gestion

Irene Moser, lic. en droit
Collaboratrice scientifique